



## Le CSV sur la voie du renouveau

### Quelques suggestions du CSJ

Le 1<sup>er</sup> février 2014 le congrès national du CSJ a adopté à l'unanimité la résolution « *Mir wëlle méi* », résolution qui est le manifeste du CSJ pour un parti moderne axé sur la participation de ses membres. Le parti doit devenir un véritable centre de compétences voire un laboratoire d'idées qui se pose en alternative crédible à l'actuelle majorité parlementaire. Tel est l'objectif du CSJ.

**C'est avec satisfaction que le CSJ constate que le rapport *Perspektiven*<sup>1</sup> comprend la plupart des suggestions faites par le CSJ dans « *Mir wëlle méi* ».**

Aussi, le CSJ constate-t-il que le parti entreprend de nombreuses initiatives qui vont dans le sens d'une plus grande participation de ses membres dans le processus décisionnel. Ainsi, des groupes de travail auxquels participent des membres du CSJ ont été créés, le parti a lancé un ambitieux programme de formation dont bénéficient avant tout les jeunes membres. La *CSV-Akademie* offre une panoplie de formations aux membres afin de peaufiner leurs connaissances dans diverses matières intéressant le CSV mais aussi la politique en général. Des premières fora thématiques ont eu lieu.

Bref, il est aujourd'hui patent que le parti s'est engagé sur la voie du renouveau entamée par la résolution « *Für eine lebendige Volkspartei* » adoptée le 8 février 2014 par le congrès national du CSV. Le rapport *Perspektiven* constitue une étape importante de ce chemin.

Pour le CSJ, il convient maintenant de mettre en œuvre les suggestions du rapport *Perspektiven* et ce en passant notamment par les moyens suivants:

#### **I. L'indispensable autocritique**

La résolution « *Für eine lebendige Volkspartei* » et par la force des choses, le rapport *Perspektiven* ne feraient aucun sens s'ils n'étaient pas fondés sur l'autocritique. Cette autocritique s'impose alors que le CSV s'est retrouvé pour la première fois depuis 35 ans en opposition.

C'est pourquoi le CSJ approuve sans réserve l'acceptation des auteurs du rapport *Perspektiven* selon laquelle :

---

<sup>1</sup> THEWES Marc, GLESENER Marc, *Perspektiven-für eine moderne und lebendige Volkspartei, Reformpisten für die CSV.*

*Betrachtet man den Wahlvorgang als Gesamtprozess, der sich aus dem eigentlichen Urnengang und den darauffolgende Verhandlungen zur Bildung einer Regierung zusammensetzt, ist die CSV eindeutig unterlegen. **Man hat verloren.***<sup>2</sup>

Nous avons perdu les élections non pas parce que nous avons été mal élus mais parce que les autres partis sont allés jusqu'à refuser toutes négociations, même préliminaires, en vue de la formation d'une éventuelle coalition avec le CSV. **C'est le constat évident d'un échec électoral.**

Le CSJ partage aussi le point de vue des auteurs du rapport *Perspektiven* selon lequel jusqu'ici le parti n'a pas fait d'analyse qui lui permette d'élucider les raisons qui l'ont mené à cet échec.

Or, cette analyse fait partie du nécessaire processus d'autocritique entamé par le rapport *Perspektiven*.

**C'est pourquoi le CSJ invite le CSV à mener à terme le travail d'introspection lui permettant d'identifier les raisons de l'échec électoral du 20 octobre 2013.**

**De plus, le CSJ remarque que même s'il faut fixer maintenant les grandes lignes du processus actuel de renouveau de notre parti, une certaine remise en question permanente serait sans aucun doute bénéfique à notre parti comme elle est bénéfique à toute organisation.**

**Cette remise en question ne peut passer que par l'instauration d'une vraie démocratie participative.**

## **II. Vers une vraie démocratie participative**

### a. Les groupes de travail

Pour le CSJ, il est primordial que l'implication des membres du parti dans le processus de prise de décision ne peut que passer par l'instauration de groupes de travail ouverts à l'ensemble des membres du parti.

Le CSJ ne partage cependant pas l'avis du rapport *Perspektiven* selon lequel le travail des groupes de travail devrait être de nature confidentielle<sup>3</sup>.

Au contraire, le parti devrait renforcer la visibilité des groupes de travail en leur offrant la possibilité de s'associer aux conférences de presse organisées par le CSV. Le CSJ supporte l'idée du

---

<sup>2</sup> THEWES Marc, GLESENER Marc, *Perspektiven-für eine moderne und lebendige Volkspartei, Reformpisten für die CSV, point II.1., page 9 ; mise en évidence ajoutée.*

<sup>3</sup> THEWES Marc, GLESENER Marc, *Perspektiven-für eine moderne und lebendige Volkspartei, Reformpisten für die CSV, point II.1., page 21.*

rapport *Perspektiven* selon laquelle il faut créer des équipes de compétence composées de politiciens expérimentés auxquels s'associeront des membres du CSJ.

**Pour le CSJ, il va de soi que les groupes de travail devront être encadrés par le comité national du parti auquel ils feront un rapport régulier. Les suggestions faites par les groupes de travail serviront d'orientation au comité national et à la fraction parlementaire pour déterminer son approche politique. Idéalement, les groupes de travail prépareront les conventions thématiques.**

b. Les conventions thématiques

Tout comme le rapport *Perspektiven*, le CSJ préconise l'organisation de conventions thématiques autour des sujets d'actualité. Ces conventions thématiques n'auront pas de compétence décisionnelle propre mais elles serviront à préparer les congrès nationaux et elles pourront guider le comité national et la fraction parlementaire dans la mise en œuvre des positions politiques du parti.

Dans ce contexte, le CSJ apprécie fortement que sa suggestion présentée au comité national du CSV visant à organiser des conventions thématiques permettant de recueillir les opinions des membres intéressés avant de rédiger une prise de position quasiment finalisée, fût acceptée.

Dans la foulée de cette proposition des fora ont été organisés par le parti en collaboration avec les groupes de travail. Cette approche est bien évidemment fortement appréciée par le CSJ.

Cependant, le CSV n'a pas organisé de conventions thématiques sur les questions posées à l'occasion des referenda de juin prochain. Les débats y relatifs se sont limités aux conseils nationaux qui ne sont ouverts qu'à un public restreint. Or, ce sont ces sujets qui à l'heure actuelle suscitent le plus de débats. C'est la réponse à ces sujets qui doit le mieux être expliquée aux membres du parti.

**Le CSJ regrette que le parti n'ait pas saisi l'opportunité des referenda pour organiser les premières grandes conventions thématiques et l'invite à s'engager à organiser l'avenir des conventions thématiques sur les grandes questions de société.**

c. L'élection du président et le secrétaire général du CSV et la désignation des têtes de liste

Le CSJ maintient sa revendication que le président et le secrétaire général du parti devrait être élus en tant que couple par un vote ouvert à l'ensemble des membres du parti et non seulement aux délégués nationaux.

Aussi, pour la désignation du/de la tête de liste aux élections législatives, **le CSJ est convaincu que cette personne devrait être nommée par la tenue d'élections primaires accessibles à l'ensemble des membres du parti et non seulement aux délégués nationaux.**

### III. Procédures

#### a. L'accès à l'information et des plateformes servant au débat

Aucun groupe de travail, aucune convention thématique voire aucun congrès national ne peuvent fonctionner de manière efficace sans que les membres du parti aient accès à l'information politique.

Le CSJ soutient la suggestion du rapport *Perspektiven* de créer un catalogue des positions du parti<sup>4</sup>. Mais cette solution ne saurait suffire.

**Le CSJ invite le CSV à mettre en place une plateforme extranet sur laquelle figureront les informations nécessaires telles les projets de loi, les rapports des commissions parlementaires, les rapports des groupes de travail, les prises de position des députés CSV etc. qui permettront aux membres de discuter en connaissance de cause des sujets politiques d'actualité. Cette base de données interne pourra aussi être alimentée par les recherches effectuées par les divers groupes de travail.**

Afin de permettre aux membres des groupes de travail de débattre des sujets qui les intéressent, **il convient de mettre en place des *online pads* qui permettent à plusieurs membres de travailler en même temps sur un texte et d'échanger leurs idées.**

Les *online pads* et surtout l'extranet pourront servir à promouvoir un échange permanent entre les membres et structures du parti.

### IV. Structures

#### a. Le programme fondamental

Le CSJ soutient la suggestion du rapport *Perspektiven* de créer une version courte du programme fondamental du parti, permettant à tout membre de se positionner clairement par rapport aux autres partis politiques.

Il est vrai que les principes sociaux-chrétiens constituent les piliers de notre parti et il ne s'agit pas du tout de les changer.

**Cependant, il faut aujourd'hui absolument trouver un moyen plus moderne d'exprimer et de transmettre ces principes. Le CSJ a par exemple essayé de formuler ces principes**

---

<sup>4</sup> THEWES Marc, GLESENER Marc, *Perspektiven-für eine moderne und lebendige Volkspartei, Reformpisten für die CSV, point II.1., page 23.*

**sociaux-chrétiens par les trois mots « Oppe, sozial a responsabel » et par le slogan « Fortschrëtt duerch Evolutioun ».**

b. Les statuts

Le CSJ accueille favorablement la proposition du rapport *Perspektiven* d'adapter les statuts du parti aux nouvelles exigences en matière de démocratie participative. Seule une modification statutaire permettra d'asseoir la démocratie participative dans la durée et d'achever ainsi d'un point de vue formel le processus du renouveau.

Le CSJ salue l'initiative de plus de collaboration entre le comité national et la fraction parlementaire, mais se pose pour autant la question :

Faut-il pour un nouvel organe rassemblant le groupe parlementaire, le comité national et, le cas échéant, les membres du Gouvernement ?<sup>5</sup>

Le CSJ en doute. Ces instances du parti peuvent se rencontrer sans devoir créer une nouvelle entité statutaire dont les lourdeurs procédurales risquent de venir s'ajouter à celles actuellement en place.

Il en va de même de l'idée d'un futur « *Parteimanager* » qui serait à prévoir par les statuts<sup>6</sup>. Quelle serait sa tâche ? Comment son rôle serait-il défini par rapport à celui assumé aujourd'hui par le secrétaire général ? Faut-il vraiment inscrire un tel poste dans les statuts du parti ? Ne faudrait-il pas plutôt valoriser le poste du secrétaire général ?

**Le CSJ recommande au CSV de ne pas sur-réglementer les procédures de gestion et de participation dans le processus décisionnel. Le bénévolat et la spontanéité ont toujours été les meilleurs moteurs de l'engagement politique.**

L'intégration des nouveaux membres et de résidents non-luxembourgeois dans les structures de notre parti, constitue un défi clé pour le CSV. De même la communication interne, notamment en s'assurant que les informations essentielles arrivent jusqu'au niveau local, peut être améliorée. Le CSJ plaide pour une meilleure coopération régionale entre tous les organes.

**Le CSJ recommande de préciser les missions des vice-présidents du parti tout en intégrant à leur description de tâches, ces deux volets de l'intégration de nouveaux membres (non-luxembourgeois) et de la communication avec les sections.**

c. Le médiateur

---

<sup>5</sup> THEWES Marc, GLESENER Marc, *Perspektiven-für eine moderne und lebendige Volkspartei, Reformpisten für die CSV*, page 22.

<sup>6</sup> THEWES Marc, GLESENER Marc, *Perspektiven-für eine moderne und lebendige Volkspartei, Reformpisten für die CSV*, page 23.

Enfin, c'est avec satisfaction que le CSJ constate que le rapport *Perspektiven* reprend l'idée du CSJ d'instaurer une procédure de médiation.

**Le recours à un médiateur devrait servir à améliorer le dialogue et la cohésion internes.**

d. Composition des listes électorales

Il faut améliorer la procédure de sélection des candidats pour les listes électorales en intégrant les sous-organisations (CSJ, CSF, CSV International,...) dans le processus de sélection des candidats.

**Au moins un candidat nommé par le CSJ devrait figurer sur les listes électorales de chaque circonscription.**

*Résolution adoptée par le congrès national du CSJ en date du 21 mars 2015*